



# AMÉNAGEMENT DES ACCÈS DÉFINITIFS DU PONT FLAUBERT EN RIVE GAUCHE DE LA SEINE

Concertation du 13 avril au 31 mai 2015

Réunion publique de clôture

Rouen, le 27 mai 2015



# Pascal BEAUMARD

---

Animateur - Modérateur de la réunion



## > Le déroulé de la réunion

- Accueil de M. Yvon ROBERT
- Introduction de M. Patrick BERG
- Premiers enseignements de la concertation et perspectives
- Temps d'échanges
- Interventions de M. Yvon ROBERT, M. Frédéric SANCHEZ et M. Nicolas MAYER-ROSSIGNOL
- Temps d'échanges
- Conclusion de M. Patrick BERG



## > Les modalités de la concertation

- Ouverture à tous
- Transparence des échanges
- Équivalence des participants
- Argumentation des avis
- Dans le respect des règles démocratiques



# Yvon ROBERT

Maire de Rouen

---



# Patrick BERG

---

Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie





## Jean-Yves PEIGNE

---

Chef du Service Déplacements, Transports Multimodaux et Infrastructures  
à la DREAL Haute-Normandie





## > Les chiffres de la concertation

- 38 000 dépliant distribués à Petit-Quevilly et à Rouen
- 1 000 dossiers de concertation diffusés
- 15 jeux d'exposition dans les lieux institutionnels
- Des affiches et dépliant adressés à l'ensemble des communes de la Métropole
- Annonces de la concertation
  - campagne radiophonique : France Bleu, NRJ (148 spots)
  - campagne télévisuelle : France 3, LCN (170 spots)
  - campagne d'affichage urbain (9 panneaux, 9 bus métropolitains)
  - campagne presse papier et numérique (dans une dizaine de titres)
- 140 participants aux 3 premières réunions publiques
- 4 350 visites sur le site Internet dont 3 750 visiteurs uniques, 12 800 pages vues et 650 téléchargements effectués



## > Les avis exprimés par différents moyens

- 25 cartes T reçues
- 25 avis / contributions sur le site Internet
- 4 avis exprimés en réunions publiques via les fiches questions
- 28 interventions orales en réunions publiques



## > Les premiers enseignements

- un projet attendu et globalement soutenu
- des interrogations, inquiétudes et attentes exprimées
- la nécessité d'instaurer un dialogue continué avec l'ensemble des partenaires, les riverains du projet et le public

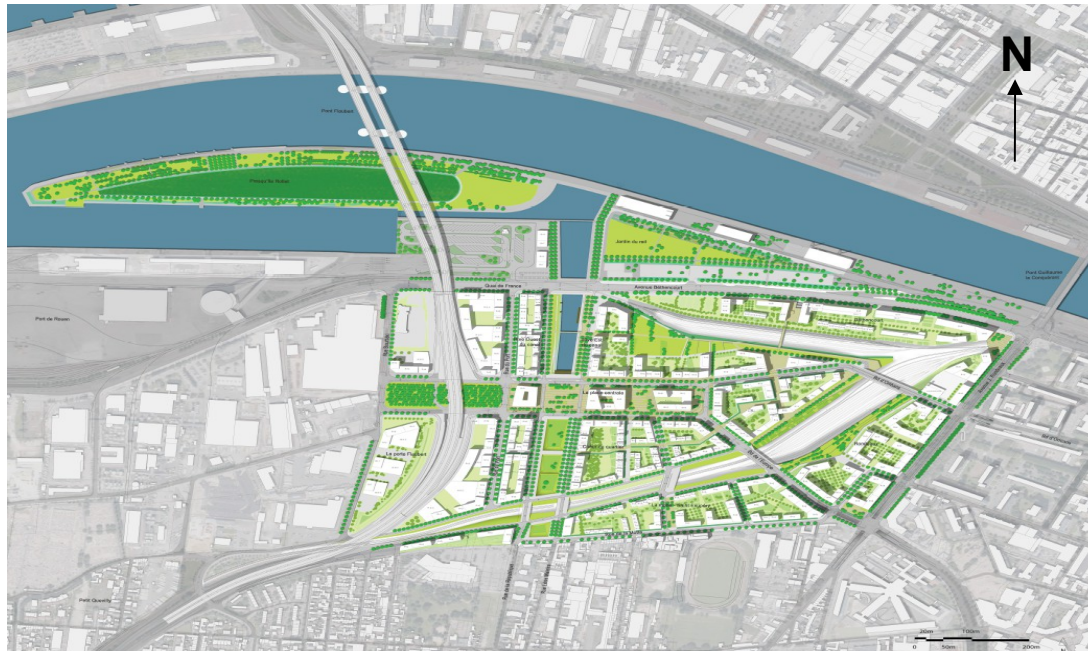


## > Les sujets évoqués / les réponses apportées

- L'itinéraire par le pont Flaubert ne constitue pas un « contournement » :
  - positionnement à proximité du centre-ville, au cœur d'un milieu urbanisé
  - lien entre deux infrastructures radiales (A150, Sud III)
  - desserte de zones urbanisées très proches du cœur de l'agglomération (trafic d'échanges)
  - support des échanges au sein de la métropole (trafic interne)
- Le projet n'a pas vocation à induire des flux de circulation supplémentaires :
  - A150 et Sud III, deux infrastructures déjà fortement circulées
  - des hypothèses de circulation ambitieuses, partagées et cohérentes avec celles retenues pour l'écoquartier Flaubert

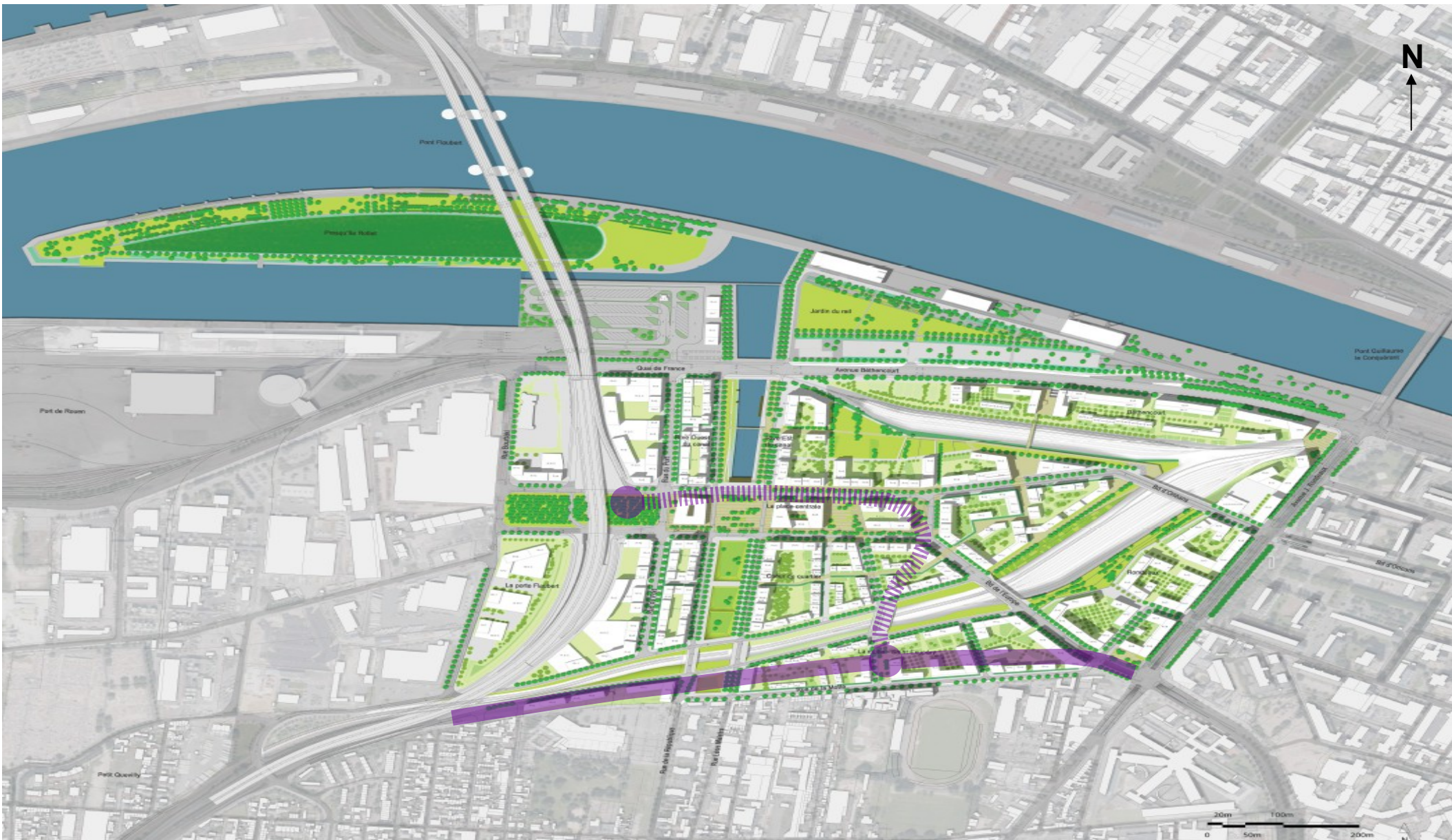
## > Les sujets évoqués / les réponses apportées

- Un projet intégré dans son environnement urbain :
  - par le soin qui sera apporté à la requalification de la section de la voie Sud III comprise entre l'échangeur de Stalingrad et le carrefour giratoire de la Motte, puis jusqu'à l'avenue Jean Rondeaux (transformation de la 2 x 2 voies autoroutière en une rue urbaine à la circulation apaisée)
  - par la qualité de son traitement architectural et paysager



permettant d'opérer une couture urbaine entre Petit-Quevilly et Rouen et d'assurer des transparences et des liens vers la Seine (via le mail central, canal vert et bleu)

## > Les sujets évoqués / les réponses apportées





## > Les sujets évoqués / les réponses apportées

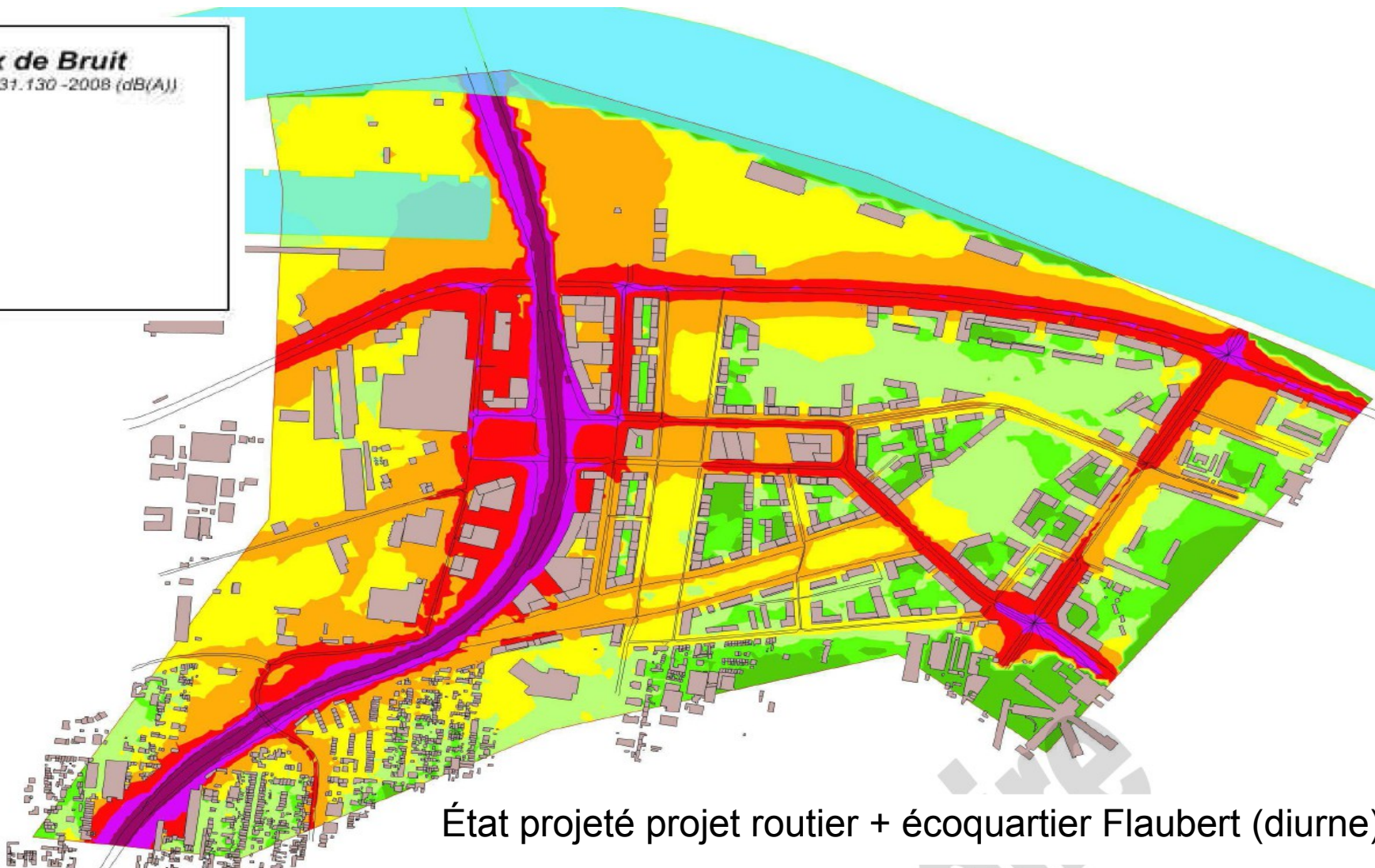
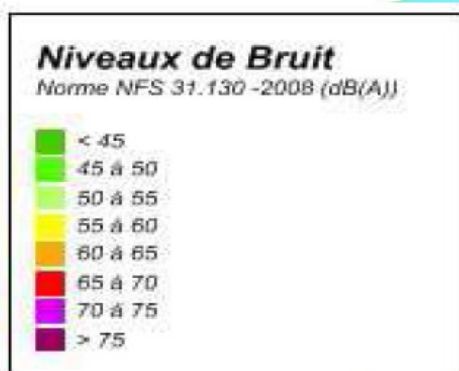
- Les préoccupations acoustiques

Réalisation d'une étude spécifique permettant d'apprécier :

- l'état initial des émissions sonores dans le secteur du projet
- les émissions sonores à l'horizon de mise en service du projet + 20 ans et les effets cumulés du projet avec ceux de l'écoquartier Flaubert
- le besoin éventuel de mise en place de protections phoniques selon la réglementation en vigueur

## > Les sujets évoqués / les réponses apportées

- Les préoccupations acoustiques





## > Les sujets évoqués / les réponses apportées

- Les préoccupations acoustiques

L'étude montre :

- une faible variation des niveaux sonores au droit des zones d'habitat de Petit-Quevilly
- des niveaux sonores importants (70 à 75 dB(A) de jour / 65 à 70 dB(A) de nuit) au droit des futures constructions de l'écoquartier, mais seulement pour le premier front bâti

Réglementairement, il ne s'avère pas nécessaire de mettre en place de mesures spécifiques.

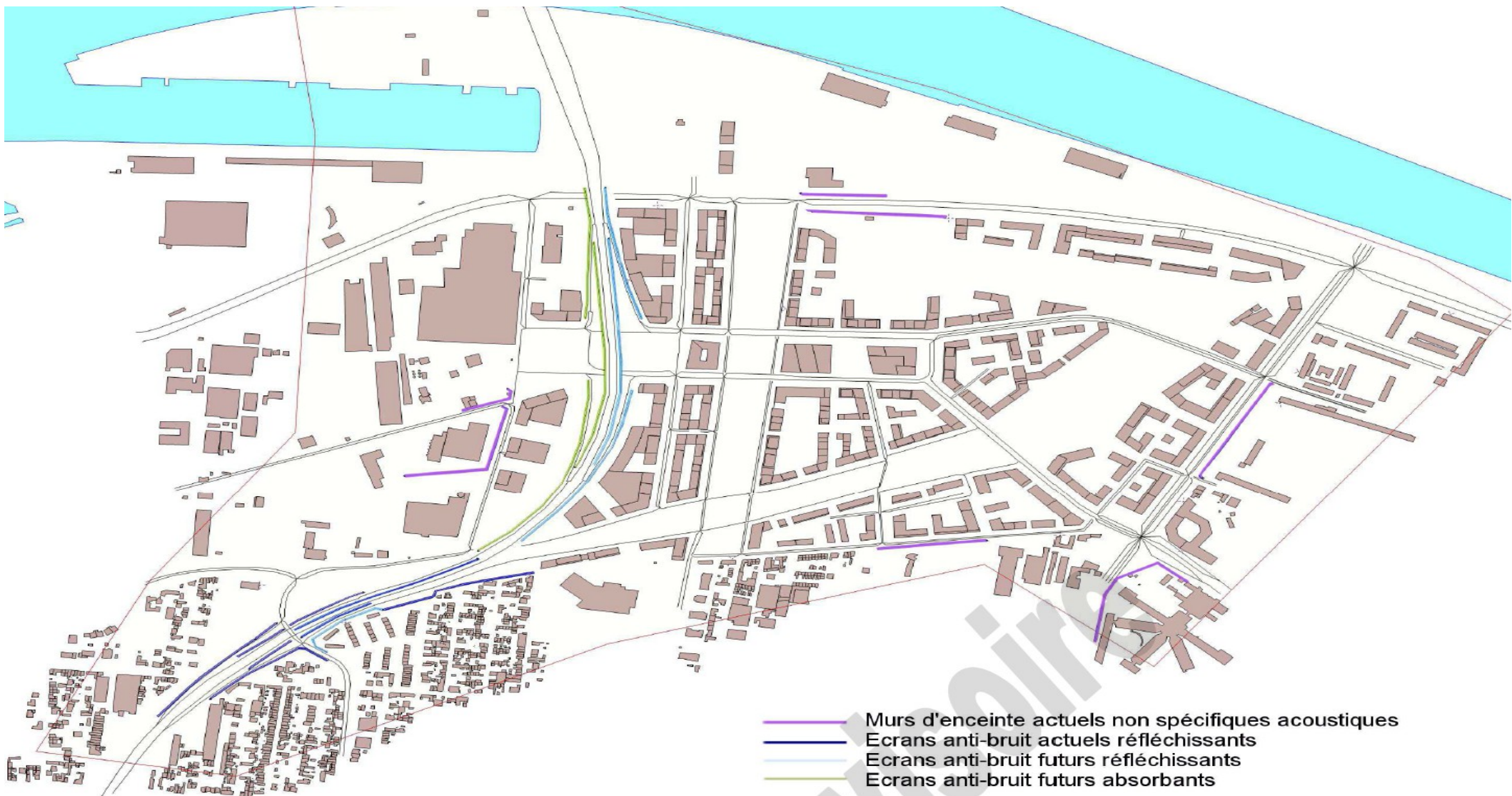
Les bâtiments les plus proches de la voie nouvelle constituent eux-mêmes une protection phonique pour le reste de l'écoquartier, et notamment pour les bâtiments à usage d'habitation.

Cependant, le maître d'ouvrage souhaite être volontariste sur le volet « bruit » et s'engage :

- à améliorer les écrans acoustiques existants au droit des zones d'habitat de Petit-Quevilly
- à installer des protections phoniques sur l'intégralité du linéaire du projet (soit environ 2 000 m d'écrans acoustiques)

## > Les sujets évoqués / les réponses apportées

- Les préoccupations acoustiques





## > Les sujets évoqués / les réponses apportées

- Les préoccupations en terme de qualité de l'air et de santé

Réalisation d'une étude particulière permettant d'apprécier :

- les incidences du projet sur la qualité de l'air
- les effets cumulés du projet avec ceux de l'écoquartier Flaubert

Par exemple, la diapositive présente les émissions d'oxydes d'azote (Nox) et de particules (PM 10) d'origine routière pour l'état actuel et l'état futur avec projet routier et écoquartier Flaubert

Les premiers résultats de cette étude révèlent pour le projet routier une baisse des émissions de polluants d'origine routière (améliorations technologiques apportées aux véhicules mais surtout diminution du nombre de km parcourus du fait d'une liaison plus directe)

Conformément à la circulaire de la Direction Générale de la Santé du 3 février 2000, une évaluation des risques sanitaires (par inhalation et ingestion) est en cours

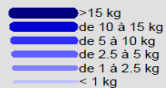
## > Les sujets évoqués / les réponses apportées

- Les préoccupations en terme de qualité de l'air et de santé

### Emissions d'oxydes d'azote NOx

Cadastre des émissions routières

Emissions de NOx (en kg/km/jour)



INITIAL

PRO avec écoq

### Emissions particules PM10

Cadastre des émissions routières

Emissions PM10 (en kg/km/jour)



INITIAL

PRO avec écoq





## > Les sujets évoqués / les réponses apportées

- Un projet à dimensions multimodales :
  - offrant une amélioration des accès aux installations portuaires et fluviales
  - favorisant le développement des transports en commun (Arc Nord-Sud T4, future ligne T5 entre la gare nouvelle de Rouen et le pôle d'échanges du Mont-Riboudet empruntant le pont Flaubert)
  - conservant les réseaux ferroviaires assurant la desserte des installations portuaires, logistiques et industrielles
  - préservant le passage de la Ligne Nouvelle Paris- Normandie



## > Les sujets évoqués / les réponses apportées

- Les inquiétudes sur le non traitement de la rive droite et les risques d'accentuation des difficultés par l'aménagement en rive gauche :

Le sujet est pris en considération :

- un financement pour les études d'amélioration des conditions de circulation en tête Nord du pont Flaubert est inscrit au CPER 2015 – 2020 (co-financement État, Métropole Rouen Normandie, Région Haute-Normandie)
- la définition d'un projet urbain global dans ce secteur est essentielle
- des travaux importants ne peuvent être menés simultanément sur les deux rives et les possibilités de financement ne permettent pas une action en concomitance.



## > Les sujets évoqués / les réponses apportées

- Le montant de l'investissement :
  - un projet de haute technicité exclusivement composé d'ouvrages d'art et inscrit dans un milieu contraint, avec l'objectif de limiter l'emprise du projet pour permettre l'optimisation du foncier au bénéfice de l'écoquartier Flaubert
  - un projet dont les travaux sont exécutés selon un phasage très fin et adapté aux enjeux économiques et à l'exigence majeure de maintien de flux de circulation importants
  - un projet exemplaire sur le plan environnemental (notamment, mise en place de protections phoniques sur l'intégralité du linéaire du projet)



Le projet constitue un élément majeur du projet urbain et en permet la réalisation



## > Les sujets évoqués / les réponses apportées

- La préparation des travaux :
  - une anticipation nécessaire car facteur-clé pour un bon déroulement du chantier et une minimisation des impacts sur les activités économiques et la circulation
  - l'élaboration d'un ordonnancement détaillé des travaux
  - la poursuite du travail de coordination avec les autres porteurs de projet sur le secteur, voire dans un périmètre plus large
  - un dialogue continué avec les différents comités (partenaires économiques, monde associatif, gestionnaires de voiries et de réseaux de transports)
  - la mise en place de groupes de travail spécifiques (entreprises riveraines des travaux, habitants riverains des travaux)
  - les premières réunions programmées dès l'automne 2015





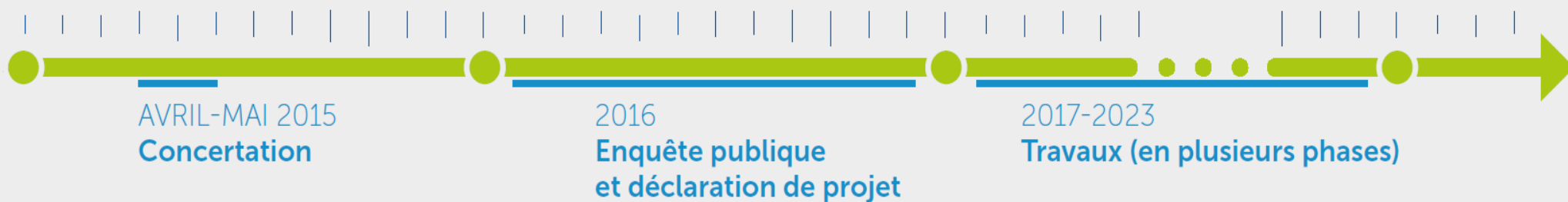
## > Les prochaines étapes du projet

- L'élaboration du dossier d'enquête publique afin :
  - d'organiser la concertation inter-services (consultation de l'ensemble des services de l'État)
  - de recueillir de l'avis de l'autorité environnementale (AE-CGEDD) et du commissariat général à l'investissement (CGI)
- L'enquête publique en vue de l'obtention de :
  - la déclaration de projet
  - l'autorisation au titre de la loi sur l'eau
  - la dérogation « Espèces protégées »
- La réalisation des études détaillées du projet (dites « études de projet »)
- L'engagement des travaux



> Le calendrier du projet

# Calendrier prévisionnel





> **Vous avez la parole**



# Yvon ROBERT

Maire de Rouen



# Frédéric SANCHEZ

---

Président de la Métropole Rouen Normandie, Maire du Petit-Quevilly



# Nicolas MAYER-ROSSIGNOL

---

Président du Conseil Régional de Haute-Normandie



> **Vous avez la parole**



## Conclusion de Patrick BERG

---

Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie



MERCI DE VOTRE ATTENTION ET DE VOTRE PARTICIPATION

